

## Regards croisés sur l'éducation populaire

*Pas d'échange sur l'éducation populaire sans un regard sur ses racines profondes. Le forum consacré à ce thème a permis de mettre en commun les origines et les réflexions en cours de plusieurs mouvements.*

### L'aventure singulière des Foyers ruraux

La préhistoire du mouvement des Foyers ruraux remonte aux années 1930 et s'incarne dans la figure de François Tanguy-Prigent, fils de petits paysans du Finistère. Syndicaliste, puis, à 26 ans, plus jeune député de France, il participe à la victoire du Front populaire. En 1940, il est un des 80 parlementaires qui refusent d'accorder les pleins pouvoirs au maréchal Pétain et il entre ensuite dans la Résistance. À la Libération, le général De Gaulle le nomme ministre de l'Agriculture. C'est à ce titre qu'il soutient la création des Foyers ruraux, en 1946. La relance de l'éducation populaire est en effet une priorité aux yeux de nombre de militants qui, pendant l'Occupation, ont vu une partie des Français faire confiance à Pétain : refonder le pays nécessite en premier lieu de reconstruire la démocratie et l'État compte notamment sur une régénération de l'éducation populaire pour y contribuer.

Les Foyers ruraux présentent la particularité d'agir dans un environnement qui, globalement, avait été moins partie prenante du Front populaire que celui des villes. Considéré comme un outil de transformation des campagnes, chaque Foyer doit dès lors agir sur un plan culturel, en confortant par exemple l'ouverture des ruraux au monde extérieur et en contribuant à l'émancipation des ouvriers agricoles. L'État attend par ailleurs qu'il favorise la modernisation de l'agriculture, sachant que la France doit reconquérir son autonomie alimentaire. Et, à cette dimension économique, s'ajoute une dimension politique car, à l'époque dans les campagnes, le pouvoir est aux mains des grands propriétaires terriens. Les Foyers ruraux se heurtent alors à un certain nombre de structures issues du monde agricole traditionnel ou d'obédience chrétienne.

Un basculement s'opère dans les années 1970. Initié par des militants, le mouvement se professionnalise, ce qui signifie que les fonctionnaires mis à disposition et les salariés y prennent de plus en plus d'importance. Le politique tend à se séparer du technique : des bénévoles ont la responsabilité de la gestion tandis que des techniciens professionnels se chargent de l'animation.

D'autres évolutions ont suivi et, aujourd'hui, le contexte économique, sociale et politique n'a plus grand chose à voir avec celui des Trente glorieuses. Si les Foyers ruraux veulent disposer d'une vision adaptée aux nouveaux défis de la période actuelle, il leur faut procéder, avec d'autres mouvements d'éducation populaire, à une analyse de la situation aussi poussée que celle réalisée à l'époque de Tanguy-Prigent.



## Laïcité ou relations avec les pouvoirs publics : des débats ouverts depuis bien longtemps...

À la fois directeur de la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France (CMJCF) et président du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (Cnajep), Daniel Frédout a cité les travaux du socio-historien Frédéric Chateigner pour expliquer que l'éducation populaire a longtemps été « *une sous-catégorie de l'Instruction publique* ». Dans ce cadre, en 1866, la création de la Ligue de l'enseignement signe l'émergence d'une éducation populaire laïque qui se démarque des formes alors très présentes d'éducation à dominante religieuse. Cette opposition fondatrice est toujours présente et on la retrouve par exemple dans les débats sur la laïcité qui se sont développés depuis les attentats de janvier 2015.

Une autre trace historique toujours vivante découle de la quasi délégation d'éducation populaire que la III<sup>e</sup> République a confiée à des associations : les relations associations-pouvoirs publics ne constituent pas vraiment une problématique nouvelle...

Le même Frédéric Chateigner note par ailleurs que, de 1930 à 1990, l'éducation populaire s'est focalisée sur les thèmes des loisirs et de la culture. Le Front populaire a évidemment joué un rôle fondateur pour cette période, puis le Conseil national de la Résistance a impulsé la floraison de mouvements qui a caractérisé l'immédiate après-guerre. L'histoire des Foyers ruraux illustre parfaitement cette histoire, tout comme celle du mouvement des MJC qui, dans les années 1960 et 1970, enregistrait quasi quotidiennement la naissance d'une nouvelle structure. Le paradoxe est alors que des organisations plutôt de gauche appliquaient le programme Jeunesse du pouvoir de droite qui les subventionnait !

À partir des années 1980, la professionnalisation consolide l'action des mouvements d'éducation populaire mais entraîne aussi un déclin de l'investissement bénévole. En ce qui concerne par exemple les MJC, la focalisation sur l'activité tend à mettre en veilleuse le projet politique et l'ambition de transformation sociale. Dans les années 1990, quelques sursauts laissent toutefois espérer un possible renouveau, incluant une certaine « re-politisation » de l'éducation populaire.



### Qu'est-ce que l'éducation populaire ? Le point de vue du Cnajep

Le Cnajep ne veut pas la considérer de façon réductrice, mais au contraire plurielle. Dans cette perspective ouverte, l'éducation populaire conjugue utilité sociale (projet politique, volonté de

transformation sociale...), émancipation (savoir, comprendre, agir pour peser...), pluralisme (diversité des acteurs qui travaillent ensemble en mobilisant différents prismes) et militantisme (primauté du collectif, des pratiques, de la pédagogie...).

Il en découle cinq enjeux fondamentaux.

La démocratie. Nous vivons la fin d'un monde. Ce n'est plus une crise, mais une mutation profonde. Les questions posées et les problèmes à résoudre sont tellement vastes que le citoyen éprouve un sentiment d'impuissance et peut avoir la tentation de jeter l'éponge. Il ne faut plus attendre les grandes réformes supposées changer la vie : l'urgence est à la remobilisation des citoyens !

La globalité éducative, ce qui va bien au-delà de la seule ambition d'être complémentaire à l'école.

L'innovation sociale. Le refus de se transformer en simples prestataires de services doit conduire à mieux cerner les besoins existants et à contribuer à ce qu'ils soient mieux pris en compte, ce qui suppose d'imaginer et d'expérimenter de nouvelles approches, de nouvelles manières d'agir...

Le numérique et les réseaux sociaux. Comment accompagner cette chose énorme qui est en train de tout bouleverser ?

La relation aux pouvoirs publics. Comment ne pas devenir de simples prestataires de services ? Comment être au contraire associé à la (co)construction des politiques publiques ?

Dans tous ces registres, l'erreur serait d'en rester aux analyses critiques : l'éducation populaire doit élaborer et tester des réponses, mobiliser, formuler des propositions qui aillent au-delà du seul échelon local...



## **Développer le « pouvoir d'agir » des citoyens**

Patricia Brenner représentait à Oléron la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF), laquelle regroupe 1 200 associations et une quarantaine de fédérations départementales ou régionales. Pour ce mouvement, la parole est au cœur de l'éducation populaire : son action vise

fondamentalement à ouvrir et à faire vivre des espaces de parole qui permettent, ici et maintenant, de faire « bouger les choses ». Les centres sociaux ont ainsi identifié trois entrées relatives au « pouvoir d'agir », que ce soit au sein d'une association ou en tant que citoyen.

1. La conscientisation. C'est là où la parole est importante. Vendre de la choucroute peut avoir du sens si on est au clair sur la finalité que cette activité permet de poursuivre. Les acteurs d'un territoire et les partenaires dans leur diversité doivent arriver à décoder ensemble le système dans lequel ils évoluent.
2. La mobilisation et l'accompagnement de projets collectifs. Par exemple, à Bordeaux, un petit groupe de jeunes s'est mobilisé sur le thème de la lutte contre les discriminations. Les espaces de paroles qu'ils ont animés ont mobilisé un éventail beaucoup plus large de jeunes. L'approfondissement de la réflexion a débouché sur la constitution d'un collectif qui porte désormais une parole collective et interpelle les élus.
3. L'accompagnement à l'exercice du pouvoir. Il faut pour cela se qualifier. En ce domaine, la formation des jeunes constitue une priorité. Comment les accompagner pour qu'ils soient en mesure non seulement de prendre de position, mais également de peser sur les décisions ?

Les mouvements d'éducation populaire disposent de ressources importantes, dans leurs viviers de bénévoles comme dans leurs équipes de salariés et tant au niveau local qu'au niveau fédéral. Le problème est que ces ressources sont sous-estimées, mal inventoriées, sous-exploitées, beaucoup trop peu transmises d'un territoire à l'autre et d'une génération à la suivante... Tout ceci invite à revisiter les questions de la formation et de l'expérimentation.

L'éducation populaire devrait par ailleurs monter en puissance en tant que force politique. Il lui faudrait communiquer davantage sur ce qu'elle fait, en essayant de « jouer collectif » (et non pas de privilégier systématiquement la valorisation de son association locale, de son seul mouvement...) et en replaçant plus souvent son discours dans un contexte international.

**À placer en exergue ?** « *Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde.* » Paulo Freire